

PLAN LOCAL D'URBANISME

SOMMAIRE DU DOSSIER

Pièce n°1 – Rapport de Présentation

Sommaire

1.1 Diagnostic (analyse thématique et analyse territoriale)

1.2 Etat initial de l' environnement

1.3 Le projet de PLU

1.4 Evaluation environnementale

ANNEXE au rapport de présentation : carte d'aléas et TRI Fure

Pièce n°2 – Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Pièce n°3 - Orientations d'Aménagement et de programmation

Pièce n°4 - Règlement

4.1. Règlement écrit

4.2 Règlement graphique

4.2.1 Plan d'ensemble secteur Nord 1/5000

4.2.2 Plan d'ensemble secteur Sud 1/5000

4.2.3 Protections, contraintes et risques secteur Nord 1/5000

4.2.4 Protections, contraintes et risques secteur Sud 1/5000

4.2.5 Zonage et assainissement eaux usées

4.2.6 Zonage et eaux pluviales

Pièce n°5 - Annexes

5.1 Périmètres concernés par une délibération

- Droit de Préemption Urbain au bénéfice de la commune

- Secteurs concernés par un PUP

- Zones d'Aménagement Concerté : ZAC du Lux, créée par délibération en date du 22/01/1998 et ZAC Pays de Tullins créée par délibération en date du 13/03/1990

- Secteur soumis à permis de démolir

5.2 Classement des infrastructures bruyantes

- Arrêtés n°2014104-0031 du 14/04/2016 et n°2011-322-0005 du 18/11/2011, annexes et carte

5.3 Servitudes d'Utilité Publique

5.3.1- Liste, plans et arrêtés préfectoraux

5.3.2- PPRI de l'ISERE AVAL approuvé le 29/08/2007 (arrêté préfectoral, règlement, zonage)

5.4 La Règlementation communale des boisements

5.5 Annexes sanitaires

5.5.1 - Eau Potable et déchets : plan du réseau, note et règlement de collecte

5.5.2 - Eaux pluviales : rapport : «schéma directeur (état des lieux, stratégie et gestion des eaux pluviales et zonage plans et règlement)», synthèse modes de gestion, zonage

5.5.3 - Assainissement des eaux usées : carte d'aptitude des sols, réseau et zonage

